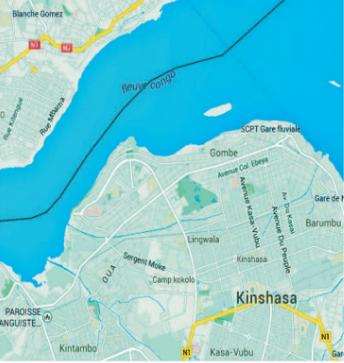


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3677 - MERCREDI 12 FÉVRIER 2020

## ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE AFRICAINE

# L'Afrique du Sud s'offre le Secrétariat général au détriment de la RDC

La République démocratique du Congo (RDC) ne briguera pas le poste de secrétaire général de la zone de libre-échange africaine (ZLECAF). C'est ce qui ressort des travaux de la 33e session de l'Assemblée générale des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenue à Addis-Abeba du 9 au 10 février 2020.

Malgré le lobbying mené par le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, le candidat de la RDC, Fauston Luanga, n'a pas eu gain de cause dans ce gros challenge. La candidature de l'Afrique du Sud a été préférée à celle de la RDC pour piloter ce projet de zone de libre-échange en cours de création sur l'ensemble du continent africain

Page 2



Quarante-quatre pays africains ont signé la Charte créant la ZLECAF

## RIPOSTE CONTRE EBOLA

### Une réunion sur la gestion de déplacement massif des populations



Dans le cadre du renforcement des activités de lutte contre la dixième épidémie d'Ebola, il sera bientôt mis en place un Plan de contingence pour la situation des déplacés de Mangina à Beni dans la province du Nord-Kivu. La question a été au centre d'une réunion présidée, le lundi 10 février, par le maire de la ville de Beni. Trois recommandations importantes ont été issues de

Des déplacés de la région du Kasai cette réunion, à savoir établir une évaluation rapide qui donnera des statistiques fiables sur la base desquelles les besoins seront identifiés, rendre disponibles rapidement des tentes pour pouvoir héberger ces déplacés et mettre en place des commissions capables d'élaborer un plan d'urgence permettant aux partenaires humanitaires de s'aligner.

Page 4

## DYSFONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

### Les interfédéraux de l'UDPS accusent, la Primature répond

Contrairement aux allégations de la Coordination nationale des présidents interfédéraux du parti présidentiel l'accusant d'atermoiements dans la transmission au chef de l'Etat du projet de loi portant organisation et fonctionnement du gouvernement, ainsi que de celui fixant les attributions des ministres, le Premier ministre Sylvestre Ilunga soutient s'être déjà acquitté de cette obligation depuis plusieurs semaines. D'après certaines sources, il avertit qu'à l'absence de ces outils indispensables pour permettre une meilleure collaboration, la plupart des ministres ne savent pas définir les limites de leurs compétences par rapport à leur champ d'intervention.

Page 3



Le Premier ministre Sylvestre Ilunga

## FOOTBALL

### Les Léopards A' iront au mini-tournoi de Brazzaville sans N'Sengi-Biembe

Page 6

## ÉDITORIAL

## Et maintenant ?

Oui, maintenant que l'Union Africaine a fait siennes les recommandations du Comité de haut niveau sur la Libye présidé par Denis Sassou N'Guesso que va-t-il se passer ? Cette question à laquelle pour l'instant aucune réponse précise n'est semblée-t-il apportée les observateurs de la scène la posent avec angoisse.

De deux choses l'une, en effet : ou bien le Sommet qui vient de se tenir à Addis-Abeba et qui a permis des échanges fructueux entre les dirigeants du continent ouvrira la porte au dialogue entre les belligérants qui lui-même permettra de trouver une issue pacifique à la crise qui dévaste ce pays ; ou bien il ne sera pas suivi d'effets, amplifiera les dissensions entre ces mêmes belligérants et la crise s'aggravera, au point de déstabiliser l'Afrique du nord toute entière ainsi que l'immense sous-région du Sahel-Sahara, ce qui explique l'engagement de l'Algérie qui s'est confirmé ces derniers jours dans la recherche d'une solution.

Si l'Union Africaine et plus largement l'Organisation des Nations Unies veulent réellement mettre un terme au drame que vivent les populations de cette partie du monde elles doivent écouter, ou plus exactement faire siennes les propositions que le Comité de haut niveau sur la Libye ne cesse d'énoncer et de préciser depuis des mois. Seule en effet cette voie, si elle est empruntée rapidement par les parties qui s'affrontent aujourd'hui sur le terrain, permettra de ramener la paix en Libye et par conséquent d'éviter la catastrophe régionale qui se précise de jour en jour.

A ce point d'un raisonnement qui résulte de l'observation attentive des propos tenus publiquement ou en aparté lors du Sommet d'Addis-Abeba, il est évident que l'Union Africaine doit maintenant accompagner le Comité de haut niveau sur la Libye de façon beaucoup plus concrète. Autrement dit lui donner les moyens de traduire en actes ses propositions en faveur de la paix, de lancer réellement le dialogue entre les frères ennemis, de convaincre les puissances extérieures de se retirer avant qu'il soit trop tard, d'amener la communauté internationale à se mobiliser pour lutter contre les dérives de toute nature générées par la crise libyenne.

Telle est manifestement la prochaine étape qu'il convient de franchir si l'on veut que la paix l'emporte sur la guerre dans cette partie du monde.

*Le Courier de Kinshasa*

## ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE AFRICAINE

## L'Afrique du Sud devance la RDC au secrétariat général

La République démocratique du Congo (RDC) ne briguera pas le poste de secrétaire général de la zone de libre-échange africaine (ZLECAF).



Quarante-quatre pays africains ont signé la Charte créant la ZLECAF

C'est en tout cas ce qui ressort des travaux de la trente-troisième session de l'Assemblée générale des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui s'est tenue à Addis-Abeba du 9 au 10 février 2020. A côté de la victoire diplomatique arrachée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, porté par ses pairs à la première vice-présidence de l'Organisation panafricaine, la RDC a failli de peu réitérer l'exploit, cette fois-ci, en occupant ce poste hautement stratégique. Mais hélas ! La candidature congolaise n'a pas fait le poids devant celle de l'Afrique du Sud qui a finalement obtenu ce poste. Et pourtant, à en croire le communiqué de la présidence congolaise publié à cet effet, il en découle que la candidature de la RDC était en bonne voie. Sur la centaine de candidatures reçues au départ, il appert que le candidat congolais se démarquait de ceux de l'Afrique du Sud et du Nigéria en termes de profil au point de séduire

les trois juges. Déjà, apprend-on, au niveau des préliminaires, le conseil exécutif du Panel de sélection l'avait nommé comme virtuel gagnant avant que les choses ne se compliquent à l'arbitrage des chefs d'Etat et de gouvernement. Il a fallu attendre la dernière minute des travaux de la trente-troisième session de l'Assemblée générale de l'UA pour obtenir le dénouement de ce dossier de candidature, rapporte-t-on. Malgré toute l'action de lobbying menée par le ministre du Commerce extérieur, Jean Lucien Bussa, le candidat de la RDC Fauston Luanga n'a pas eu gain de cause dans ce gros challenge. Une chose est vraie, c'est que la RDC tirera un meilleur profit de son adhésion à la ZLECAF qui est un projet de zone de libre-échange en cours de création sur l'ensemble du continent africain. L'objectif du projet est d'intégrer à terme l'ensemble des cinquante-cinq États de l'UA au sein de la zone de libre-échange. En établissant un marché unique de 1,2 milliard d'individus représentant 2500

milliards de dollars de PIB cumulé, la ZLECAF constitue un important levier pour renforcer les capacités de production de la RDC et libérer son potentiel commercial. Elle offre, en outre, la perspective de générer des opportunités de transformation à plus forte valeur ajoutée de plus de 85 millions d'habitants pour la RDC qui partage ses frontières avec neuf pays voisins et fait face au défi de la diversification de son économie. Pour rappel, la ZLECAF est censée regrouper la zone tripartite de libre-échange devant inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté de développement d'Afrique australe avec, d'autre part, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens.

*Alain Diasso*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués :  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoiakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## DYSFONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT

## L'Interfédéral de l'UDPS accuse, la Primature répond

Contrairement aux allégations de la Coordination nationale des présidents interfédéraux du parti présidentiel l'accusant d'atermoiements dans la transmission au chef de l'Etat du projet de loi portant organisation et fonctionnement du gouvernement, ainsi que de celui fixant les attributions des ministres, le Premier ministre Sylvestre Ilunga soutient s'être déjà acquitté de cette obligation depuis plusieurs semaines.

Depuis quelque temps, la chronique politique est alimentée par la polémique entre l'exécutif national et la Coordination nationale des présidents interfédéraux de l'Union pour le progrès social et la démocratie (UDPS Tshisekedi). A la base, le constat amer fait par cette structure proche du parti présidentiel faisant état du dysfonctionnement du gouvernement qui, selon elle, naviguerait à vue, sans que les ministres ne disposent des outils nécessaires censés apporter un éclairage sur leur travail. En fait, les présidents interfédéraux de l'UDPS stigmatisent la lenteur du Premier ministre qui, jusqu'à il y a quelques jours, tergiversait à envoyer au chef de l'Etat, les projets de textes relatifs à l'organisation, fonctionnement du gouvernement et

les attributions des membres du gouvernement. D'après la même source, il appert qu'à l'absence de ces outils indispensables pour permettre une meilleure collaboration, la plupart des ministres ne savent pas définir leurs compétences par rapport à leur champ d'activité.

Ces allégations ont été mal perçues au niveau du cabinet du Premier ministre qui a vite réagi en indiquant avoir déjà transmis lesdits documents à la présidence et que c'est plutôt là-bas qu'il faudrait aller demander des comptes. « Le Premier ministre Sylvestre Ilunga a transmis, depuis plusieurs semaines, à la Présidence les projets textes relatifs à l'organisation, fonctionnement du gouvernement et les attributions des ministres, après harmonisation entre



Radio Okapi/Photo John Bompengo

experts de la Présidence et de la Primature, sous la coordination du secrétariat général du gouvernement », peut-on lire dans le communiqué de la Primature. Une façon, pour elle, de se dédouaner face à une opinion qui lui a fait porter le chapeau du retard pris dans la publication des ordonnances y afférents.

« Si ceci est vrai, cela veut dire qu'il y a un souci. Espérons que la Présidence va vite signer et rendre publique cette ordonnance portant organisation et fonctionnement du gouvernement. C'est important pour le fonctionnement régulier du gouvernement en place depuis cinq mois », a pour sa part commenté

Le Premier ministre Sylvestre Ilunkamba un élu du peuple, membre de l'UNC. Pour certaines langues, cette situation serait préméditée et procéderait d'un plan machiavélique concocté par le FCC pour noyer le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, en faisant chuter la cote de popularité qui stagne depuis quelques mois déjà. Dossier à suivre.

Alain Diasso

## AUTORITÉS TRADITIONNELLES

## Mfumu Difima indexé par ses pairs

Selon le nouveau secrétaire général de cette association, ce chef coutumier n'a plus qualité d'engager l'Alliance nationale des autorités traditionnelles du Congo (Anatc).

A l'issue de la conférence de presse tenue le 10 février à son siège à Kinshasa, l'Anatc a, dans des mots clairs, mis en garde son membre et ex-secrétaire général, Mfumu Difima, contre une éventuelle usurpation de pouvoir et de qualité. Prince Bekanga Bokuta, qui a été nouvellement élu à ce poste, a noté que Mfumu Difima, qui n'est plus secrétaire général de cette association, n'a plus qualité à engager l'Anatc. « S'il veut bien, au nom de la démocratie, créer sa propre association », l'a-t-on conseillé, en lançant un appel au président de la République et au gouvernement afin de lui interdire d'engager désormais l'Anatc. Le nouveau secrétaire général de l'Anatc a, par ailleurs, rappelé que Mfunu Difima, qui a perdu cette qualité depuis l'élection organisée à l'issue de la dernière assemblée générale de cette association, avait été convoqué pour participer à cette

réunion et, au besoin, postuler à sa propre succession. Mais, à l'en croire, ce dernier aurait décliné cette offre. « Il a désobéi à tous les grands chefs coutumiers de ce pays. Il n'a plus qualité d'engager notre association. Aujourd'hui, le président national, c'est Mwami Munongo et le secrétaire général c'est moi-même », a indiqué Prince Bekanga Bokuta.

Des élections dans les normes Pour Prince Bekanga Bokuta, qui a affirmé que l'Anatc dépend de l'Assemblée générale ordinaire et élective, les élections organisées la semaine dernière ont été transparentes. « Vous avez suivi que pendant les élections, une commission électorale a été mise en place. Il y a eu des observateurs comme le conseiller juridique du vice-Premier ministre de l'Intérieur. Le secrétaire général aux Affaires coutumières ainsi



que le conseiller politique et juridique du ministre des Affaires coutumières ont été présents à titre de témoins. Donc, il y a eu la transparence et la légalité », a affirmé Prince Bekanga Bokuta qui a, en plus, fait savoir que l'actuel comité va notamment travailler comme une église au milieu du village, tout en orientant son

action vers la paix, la cohésion et l'unité nationales. Le secrétaire général de l'Anatc a, par ailleurs, soumis le cas Mfumu Difima à la notabilité et aux politiciens du Kongo-Central pour le « recycler » et l'« éduquer » car, selon lui, un chef coutumier ne peut pas se comporter comme le fait ce dernier. Il est rappelé qu'à

Les chefs coutumiers de la RDC

l'issue de l'assemblée générale extraordinaire élective tenue le 5 février à Kinshasa, les chefs coutumiers venus de différentes provinces du pays ont reconduit Mwami Godefroid Munongo à la tête de leur association pour les cinq prochaines années. Prince Bekanga Bokuta a été élu secrétaire général.

Lucien Dianzenza

## RIPOSTE CONTRE EBOLA

## Une réunion sur la gestion de déplacement massif des populations

Dans le cadre du renforcement des activités de lutte contre la dixième épidémie d'Ebola, il sera bientôt mis en place un Plan de contingence pour la situation des déplacés de Mangina à Beni dans la province du Nord-Kivu.

La question a été au centre d'une réunion présidée, le lundi 10 février, par le maire de la ville de Beni. Le coordonnateur général adjoint de la riposte à l'épidémie d'Ebola, le Dr Justus Nsio Mbeta y a pris part en présence de quelques délégués du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour les Nations unies (Ocha).

Trois recommandations importantes ont été issues de cette réunion, à savoir établir une évaluation rapide qui donnera des statistiques fiables sur la base desquelles les besoins seront identifiés, rendre disponibles rapidement des tentes pour pouvoir héberger ces déplacés et mettre en place des commissions capables d'élaborer un plan d'urgence signé par le maire, permettant aux partenaires humanitaires de s'aligner. C'est à la demande de la Coordination générale de la riposte à l'épidémie d'Ebola que cette réunion a été convoquée. La coordination générale a ma-



Une vue des participants à l'atelier

nifesté son inquiétude face à la situation des déplacés qui, pour elle, doit être bien gérée afin d'éviter l'importation ou l'exportation de l'épidémie par contamination ou la réinfection des déplacés à leur retour dans leur zone, étant donné que Beni reste aujourd'hui la seule zone affectée par le virus Ebola.

Le coordonnateur général adjoint de la riposte a, à cet effet, demandé que les besoins des déplacés soient identifiés et qu'on les localise dans leurs lieux d'hébergement en vue de les sensibiliser à observer les normes de prévention contre la maladie à virus Ebola. Pour sa part, la mairie a présenté deux défis liés à cette situation, à savoir le manque de membres

de famille à Beni pour certains déplacés et le refus d'autres déplacés à passer la nuit dans les cantonnements. La mairie de Beni prévoit, à l'occasion, l'organisation d'une forte sensibilisation afin de persuader les ménages de Beni à accueillir les déplacés sans abris. Pour Ocha, l'expérience montre que dans le grand-nord, vu les expériences passées sur le cantonnement, les déplacés peuvent être suivis individuellement dans leur ménage respectif. Il a annoncé la disponibilité de quelques partenaires pour accompagner la ville de Beni à lutter contre le déplacement. Ils sont en attente du plan d'urgence validé par l'autorité compétente.

Blandine Lusimana

## SANTÉ

## L'Onusida tient au maintien des services de lutte contre le VIH

En dépit de l'épidémie de coronavirus qui ravage la Chine, l'Onusida insiste sur le fait que les services de prise en charge des personnes vivant avec le VIH-sida doivent être maintenus.

C'est dans ce cadre que l'agence onusienne collabore étroitement avec ses partenaires et avec les autorités chinoises pour que l'accès aux services vitaux de lutte contre le VIH soit maintenu auprès des personnes affectées ou vivant avec le virus. Les déplacements et l'accès aux services, souligne un communiqué de cette agence, peuvent se retrouver limités dans les zones touchées par l'épidémie 2019-nCoV, car les hôpitaux concentrent leurs activités sur le nombre croissant de victimes du coronavirus.

Selon l'Onusida, il est primordial que les personnes vivant avec le VIH et souffrant d'autres maladies chroniques accèdent aux soins et aux médicaments nécessaires pour poursuivre leur traitement et rester en bonne santé. L'Onusida recommande au Chinese National Center for AIDS/STD Control and Prevention

d'agir rapidement pour que les personnes vivant avec le VIH éloignées de leur domicile pendant cette quarantaine puissent obtenir le renouvellement mensuel de leur thérapie antirétrovirale.

La directrice exécutive de l'Onusida, Winnie Byanyima, souligne que la Chine qui déploie des efforts considérables pour contenir l'épidémie a toute sa confiance pour ce qui est de sa capacité à maîtriser l'épidémie. « L'épreuve est rude, et l'Onusida propose de contribuer aux efforts internationaux pour enrayer la propagation du virus », affirme-t-elle.

Notons que l'incertitude règne encore sur le nombre de personnes vivant avec le VIH victimes du 2019-nCoV en Chine. L'Onusida continue donc de suivre l'évolution de l'épidémie et poursuit sa collaboration avec les autorités et les partenaires communautaires pour que les personnes affectées et vivant avec le VIH disposent des informations exactes pour prévenir le 2019-nCoV et accéder aux services nécessaires.

B.L.

## LIVRES

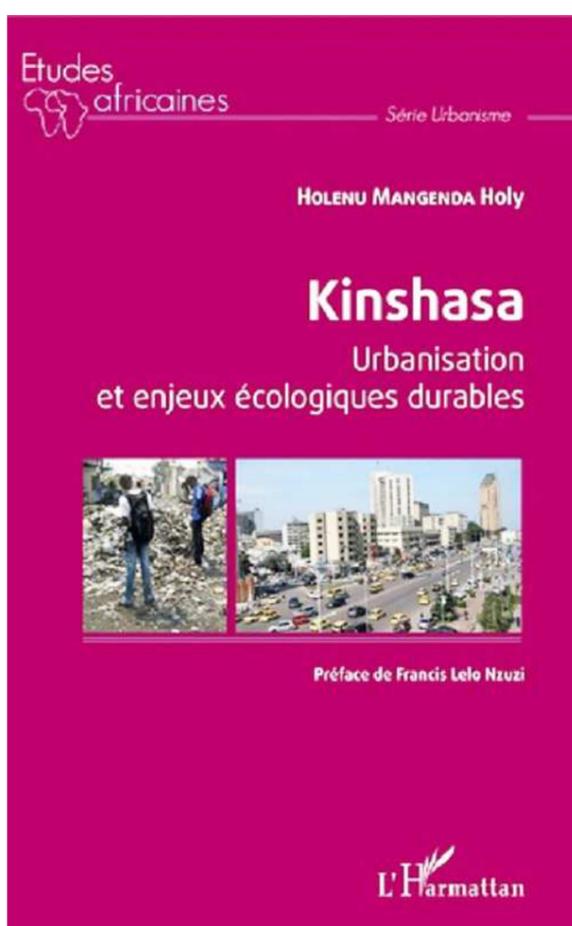
## Holy Mangenda préoccupé par l'urbanisation de Kinshasa et ses enjeux écologiques durables

Dans sa récente publication, le spécialiste en aménagement du territoire et expert en assainissement des villes et développement durable alerte sérieusement à propos de la croissance démographique galopante de la capitale qui l'expose à des graves problèmes d'hygiène et de salubrité si des mesures adéquates ne sont pas prises.

Kinshasa urbanisation et enjeux écologiques durables est paru chez L'Harmattan, le 30 janvier 2020. L'ouvrage de 368 pages préfacé par le professeur d'aménagement du territoire, d'aménagement urbain et d'environnement urbain, Francis Lelo Nzuzi, de l'Université de Kinshasa, souligne d'entrée de jeu que le phénomène d'urbanisation est relativement récent dans la capitale et dans l'ensemble du pays. Ceci, note Holy Holenu Mangenda, même si les grands centres urbains de la RDC réputés autrefois, durant les périodes coloniale et précoloniale, à vocation religieuse ou commerciale se sont développés au fil du temps.

Par ailleurs, alors qu'à ce jour l'exode rural contribue déjà

largement à la démographie galopante de Kinshasa, l'auteur nous renseigne que « dans moins d'une génération, la majorité de la population mondiale vivra dans les villes ». Evidemment la capitale de la RDC ne fait pas exception, elle connaîtra à cet effet, comme partout ailleurs, des pressions accen-



population, les estimations portent à croire qu'à l'horizon 2030, l'on pourrait bien atteindre vingt millions d'habitants. Ce qui, alerte Holy Holenu Mangenda, ne saurait être sans conséquence. En effet, souligne l'expert en assainissement des villes et développement durable, la situation qui se révèle déjà problématique a de fortes chances d'empirer si l'on n'y prend garde. Il est même d'avis qu'elle « risque de poser encore de graves problèmes d'hygiène et de salubrité aux répercussions néfastes sur les conditions de santé des populations de la capitale congolaise, si l'on ne prend pas les mesures adéquates ».

D'autre part, nous renseigne Holy Mangenda, la maîtrise de « la gestion des décharges d'ordures », casse-tête réel pour les autorités de la ville autant que la régulation des « problèmes de mobilité » et l'orientation de son « développement spatial », font partie des facteurs déterminants de l'avenir de la ville. Du reste, précise-t-il, cela vaut

pour toutes les villes quelles qu'elles soient. Mais, renchérit le spécialiste en aménagement du territoire, en développement et environnement urbains, « la régénération et la modernisation écologique du bâti ne font pas la ville écologique ». Il se profile dès lors, avise-t-il, « d'autres exigences plus larges », une sorte de programme à mettre à tout prix en œuvre. Il en vient à soutenir que « l'aménagement écologique consisterait à moduler les registres de l'intensité urbaine, concevoir une approche globale des mobilités et des cadres bâtis, maîtriser l'empreinte écologique, mieux qualifier les espaces urbains en mutation et organiser la gestion des décharges d'ordures ». Holy Mangenda en appelle dès lors à la responsabilité de tous, scientifiques, gouvernants et gouvernés. Nul ne peut faire l'impasse sur ces mesures qui sont là, affirme-t-il, les défis auxquels tous devront s'en tenir « pour un développement durable de nos villes ».

Nioni Masela

tées sur les infrastructures et sur l'environnement urbain. Ce d'autant plus qu'au vu de la croissance actuelle de sa

## CONJONCTURE NATIONALE

## Le gouvernement note une « stabilité »

Dans le rapport final de la réunion hebdomadaire du 11 février, les autorités RD-congolaises constatent une évolution plutôt stable des principaux paramètres économiques même si, poursuit le document, le marché continue à enregistrer une « fluctuation des prix ».

Comme à l'accoutumée, le comité de conjoncture du gouvernement de la République a fait sa réunion hebdomadaire mardi sous la conduite personnelle du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Cette rencontre tenue cette fois à l'Hôtel du gouvernement est suivie de très près, d'autant que le pays dans son ensemble et Kinshasa en particulier enregistrent, depuis le début de

l'année, une forte pression sur les prix intérieurs. Réagissant d'ailleurs à la note de conjoncture présentée par de la ministre du Plan, Élysée Munembwe, le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Jean Baudoin Mayo, a fait le constat d'une évolution plutôt stable du cadre macro-économique. Toutefois, a-t-il renchéri, il s'observe toujours une fluctuation des prix sur le marché

tout au long de la semaine précédente.

Dans son analyse, le comité de conjoncture a tenu d'abord à rassurer l'opinion publique sur le caractère passager de la volatilité des prix. Selon le vice-Premier ministre et ministre du Budget, cette pression sur les prix « est liée à la rupture des stocks sur le marché après les festivités de fin d'année ». Aussi, a-t-il renchéri, les opérateurs économiques s'efforcent actuellement « à reconstituer leurs stocks ».

Au menu des échanges au

sein du comité de conjoncture, il y a eu également l'examen de la note d'appréciation de croissance économique pour l'année 2019. Sur ce point, les calculs des experts du gouvernement ont établi une croissance à 4,4 % au cours de cette période, contre 5,8 % en 2018. En somme, le pays a connu une baisse mais le taux de 2019 reste tout de même supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui ne dépasse pas les 3,3 %.

Au regard des résultats disponibles, l'équipe gouvernementale se donne désormais

pour objectif de « booster davantage l'économie du pays ». A cet effet, il y aura bientôt une annonce officielle des différentes « réformes en cours au niveau des ministères sectoriels pour mobiliser ou maximiser les recettes de l'Etat ». On a appris aussi que le dossier des différents engagements du gouvernement de la République, dans le domaine de l'amélioration du climat des affaires et des investissements, sera débattu au conseil des ministres du vendredi 14 février.

Laurent Essolomwa

## MEDIAS

## La RDC participe au salon de la radio et de l'audio digital en France

Le Congo a été représenté à ces assises par Lisette Mujinga Mutombo, journaliste à la Radiotélévision nationale.

La France a abrité, du 23 au 25 janvier, le Salon de la radio et de l'audio digital. Les assises ont été axées sur la planification publicitaire optimisée multiradios, la diffusion synchronisée pour décrochage, l'enregistreur universel multisource, FM, DAB et internet ainsi que l'analyse du contenu. Et la RDC a été représentée à ces travaux, qui se sont tenus à la grande halle de la Villette à Paris, par Lisette Mujinga Mutombo. A son retour à Kinshasa, cette journaliste à la Radiotélévision nationale a noté que ces assises ont été très enrichissantes car elles étaient axées sur les nouvelles technologies, relevant les besoins ainsi que les moyens de les satisfaire. Relevant l'importance de ce salon pour la RDC, Lisette Mujinga Mutombo a noté que le pays peut beaucoup gagner en adoptant les nouvelles technologies notamment pour la radio, qui reste le premier outil d'information dans tous les milieux.

## Une rencontre tombée à point nommé

A l'heure des technologies nouvelles, la radio et la télévision ouvrent des opportunités qui donnent de l'ampleur à la dimension de nombreux besoins du marché. Cette rencontre de Pa-



Lisette Mujinga à Paris

ris a donc été un moment propice à la définition des choix pour faire des radios des lieux de création et de la promotion des produits nouveaux. Ces retrouvailles

ont également admis que le marché publicitaire où foisonnent des annonceurs de tous genres bénéficient, par exemple, des atouts, des modulations de fréquences, du

## « une bonne idée, une voix, un micro, un logiciel »

numérique, de la production et de la diffusion digitalisée, renforçant par le fait même des choix personnalisés. « Des podcasts et l'usage du streaming dans la radiodiffusion s'installent comme une manière incontournable de s'insérer dans cet univers de plus en plus fascinant des facilités numériques », ont-elles accepté.

Notant que les professionnels de publicité, de marketing comme des médiateurs multiplient des réflexes à l'aide des logiciels, ces outils à la forme des mains secourables, les assises de Paris ont également fait constater que la radio revient-elle, ainsi, comme un outil de communication par excellence à l'aune des innovations à capitaliser. C'était une occasion indiquée pour l'éditeur français du POD, Philippe Chappot, de venter la chaîne « une bonne idée, une voix, un micro, un logiciel ». Rien n'empêche de se lancer dans ce programme, a-t-il affirmé, et de réussir.

## La radio a encore de l'avenir

Selon les assises de Paris, la radio est et restera encore pour un moment, le média

le plus apprécié pour ses émissions de qualité en direct. Etant donné que cette dernière continue à être un média séduisant pour les annonceurs puissants. Et, le streaming audio et les podcasts sont ainsi des solutions novatrices permettant aux diffuseurs et aux éditeurs, de développer les audiences et augmenter les revenus publicitaires.

A en croire ces assises, l'émergence de l'audio-digital va continuer à se structurer et les modes d'achat vont poursuivre leur industrialisation avec de plus en plus de pragmatisme. Avec l'arrivée du podcast, il devient urgent pour les médias de prendre des initiatives plus globales en matières de développement d'outils d'analyse de complémentarité entre la radio traditionnelle et l'audio digital. Concernant la place de la publicité dans les programmes, il a été noté qu'un temps de publicité maîtrisée et une meilleure orchestration des écrans devraient permettre d'atteindre l'harmonie nécessaire entre programmes et publicité, faisant converger les enjeux de marques et des radios.

Lucien Dianzenza

## FOOTBALL

# Les Léopards A' iront au mini-tournoi de Brazzaville sans N'Sengi-Biembe

**Opéré en Europe, le sélectionneur des Léopards A' de la RDC ne s'assiéra pas sur le banc pour conduire son équipe contre les Lions indomptables A' du Cameroun au mini-tournoi de Brazzaville.**

Les léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) prendront part à un mini-tournoi amical à Brazzaville, dans le cadre de préparation de la phase finale de la 6<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue pour avril de cette année au Cameroun. Organisé par la Fédération congolaise de football (Fécofoot), ce mini-tournoi regroupe trois pays, notamment la RDC, le Cameroun et le pays hôte, le Congo Brazzaville. Et le 20 février, les Léopards s'opposent aux Lions indomptables du Cameroun.

Mais l'on apprend que la sélection locale RD-congolaise sera privée de son sélec-

tionneur, Christian N'sengi Biembe. Celui-ci a été opéré le 31 janvier dernier en Belgique et ne pourra donc pas tenir sa place sur le banc des Léopards A'. Ce sont donc ses deux adjoints, à savoir Christopher Oualembo et Guy Bukasa, qui vont coacher l'équipe au cours de ce tournoi à trois de l'autre côté du fleuve Congo. Après le match du 20 février contre le Cameroun, la RDC A' pourrait affronter le Congo Brazzaville le 22 février. Ces matchs de Brazzaville permettront au staff technique des Léopards locaux de se faire une idée plus profonde des joueurs.

Rappelons que ce tournoi se jouera après la première édi-



Les léopards CHAN 2018

tion du Tournoi international de football de la RDC (Tifoco) organisé en janvier dernier à Kinshasa avec quatre équipes nationales A', la RDC pays hôte et vainqueur, le Congo Brazzaville, le Niger et le Burkina Faso. Comme le Tifoco, le mini-tournoi de Brazzaville rentre dans l'optique de la préparation du 6<sup>e</sup> Chan dont le tirage au sort aura lieu à la fin du mois de février. La RDC pourra ainsi connaître leurs adversaires du groupe. Vainqueur à deux reprises de cette compétition africaine de football réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs, la RDC a été absente à la cinquième édition en 2018, organisée et remportée par le Maroc, vainqueur en finale du Nigeria.

**Martin Engimo**

## FIBA AFROBASKET 2021

## La RDC dans le groupe A avec Madagascar, la Centrafrique et la Tunisie

**Tenante du titre, la RDC affrontera lors des éliminatoires de cette compétition, prévue au Rwanda pour août 2021, Madagascar, la Tunisie et la Centrafrique.**

Les Léopards basket-ball seniors de la République démocratique du Congo font partie du groupe A des éliminatoires de la deuxième édition de la Fiba Afrobasket (championnat d'Afrique des nations du basket-ball) prévu du 17 au 29 août 2021 au Rwanda. La RDC partage le groupe avec la Tunisie, la République Centrafricaine et Madagascar. C'est le résultat du tirage au sort effectué par la Fédération internationale de basket-ball dans sa branche Afrique (Fiba/Afrique).

Les Baréa basket-ball de l'Île Rouge se sont qualifiés très récemment aux dépens des Warriors du Zimbabwe. La RDC a figuré parmi les

quinze qualifiés d'office pour avoir pris part à la première édition de la Fiba Afrobasket. L'on rappelle que la RDC a remporté cette première

édition de l'Afrobasket, nouvelle compétition réservée aux sélections nationales composées des basketteurs évoluant sur le continent.

D'après le programme, ces éliminatoires vont se dérouler en trois étapes. Et chaque équipe jouera deux matchs. Un pays organisa-

troisième et dernier acte est programmé du 15 au 23 février 2021, a-t-on fait savoir. Dans chaque groupe, a-t-on souligné, les équipes



Les Léopards basket-ball de la RDC

**La RDC a figuré parmi les quinze qualifiés d'office pour avoir pris part à la première édition de la Fiba Afrobasket.**

teur des éliminatoires pour chaque groupe sera désigné par la Fiba/Afrique. Le premier rendez-vous aura lieu du 17 au 25 février, et le deuxième acte du 23 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Le

s'affronteront en aller et retour et les leaders de chaque groupe composeront leurs tickets pour la Fiba Afrobasket qui sera organisée du 17 au 29 août au Rwanda.

**M.E.**

## LOTÉRIE

## GI-Games Technologies entend soutenir le développement de la Cogelo

En séjour de travail au Congo, le président directeur général (PDG) de la société GI-Games technologies, RM Palani Yapan, a annoncé, le week-end dernier, le soutien de sa structure à la Congolaise de gestion de loterie (Cogelo).

Selon lui, l'objectif est de placer la Cogelo comme leader dans le domaine des jeux du hasard et d'argent au Congo, en lui offrant des technologies de pointe et de qualité. La société GI-Games technologies est spécialisée dans les domaines des jeux à caractère économique, notamment les paris sportifs version Winfoot+ et les jeux virtuels. Le séjour de son PDG au Congo devrait permettre de finaliser la mise en œuvre d'un projet de partenariat gagnant-gagnant entre GI-Games technologies et la Cogelo, axé sur l'organisation des paris sportifs à travers les jeux Winfoot+. Pendant sa visite, le PDG de GI-Games techno-



logies et le directeur départemental de la Cogelo, Marcel Yoka, ont visité les différentes agences et salles de jeux PLR de Brazzaville. Ce qui a per-

mis à RM Palani Yapan de se rendre compte des efforts de la Cogelo et de voir dans quelle mesure l'accompagner dans son développement.

**« S'il faut comparer nos chiffres par rapport à nos partenaires d'ailleurs, je crois que nous sommes parmi les derniers. Donc, nous allons bien travailler avec la présence de notre partenaire GI-Games. L'action sera mise sur le Winfoot+ et le loto interviendra dans quelques mois. Car nous allons d'abord développer le plus rapidement possible le virtuel, parce que nous en avons besoin pour faire notre chiffre d'affaires. Avec ce nouveau partenariat, je crois que les choses vont marcher »,**

La séance de travail entre les deux parties/DR

Le PDG de GI-Games technologies s'est dit heureux d'être au Congo pour apporter de l'innovation et relever le défi. Pour ce faire, il est nécessaire pour lui d'amener une technologie de pointe à la Cogelo, à travers l'ouverture des agences et des shops de dernière génération où tous les différents jeux proposés seront disponibles. « Outre la loterie, nous avons le désir d'élargir le domaine d'investissement dans lequel nous pourrions nous lancer au Congo, notamment en

ce qui concerne les secteurs dans lesquels notre société est performante. Il s'agit, entre autres, des mines, secteur bancaire, transfert d'argent, transport et bien d'autres », a-t-il signifié.

Le responsable de la Cogelo, Nestor Tchissambot Makosso, a pour sa part déclaré qu'à travers ce partenariat, ils vont développer le réseau des jeux et surtout avoir un chiffre d'affaires plus important. « S'il faut comparer nos chiffres par rapport à nos partenaires d'ailleurs, je crois que nous sommes parmi les derniers. Donc, nous allons bien travailler avec la présence de notre partenaire GI-Games. L'action sera mise sur le Winfoot+ et le loto interviendra dans quelques mois. Car nous allons d'abord développer le plus rapidement possible le virtuel, parce que nous en avons besoin pour faire notre chiffre d'affaires. Avec ce nouveau partenariat, je crois que les choses vont marcher », a-t-il renchéri.

Rock Ngassakys

## AFRICA CEO FORUM 2020

## Cinq chefs d'Etat attendus à l'événement

Prévue du 9 au 10 mars prochains à Abidjan en Côte d'Ivoire, la huitième édition d'Africa Ceo Forum connaîtra la participation de cinq chefs d'Etat du continent. Il s'agit des présidents ivoirien Alasane Ouattara, rwandais Paul Kagame, sénégalais Macky Sall, nigérien Mahamadou Issoufou, mozambicain Filipe Nyusi.

Le vice-président du Nigéria, Yemi Osinbajo, est également attendu à ce grand rendez-vous du secteur privé africain.

La présence de ces hautes personnalités aux assises d'Abidjan illustre « la vocation de l'Africa Ceo Forum à être une plateforme de dialogue public-privé et à

apporter des solutions concrètes aux grands enjeux de développement, à l'heure où l'Afrique doit résolument renouer avec une croissance soutenue et inclusive », indique un communiqué des organisateurs de la rencontre.

Le même communiqué fait état de ce que « les leaders politiques

placeront notamment au cœur des discussions la réussite de l'intégration économique en Afrique : liste des secteurs à protéger, protections anti-dumping, définition et application des règles d'origine, mise à niveau des cadres légaux, calendrier de mise en œuvre et monnaie unique. »

Notons que la sixième édition de l'Africa Ceo Forum a été organisée en 2018 à Abidjan et la septième l'année passée à Kigali au Rwanda.

Christian Brice Elion

## NEPAD

## Paul Kagame prend la tête du Comité d'orientation

Le président du Rwanda a été élu à l'unanimité président du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de gouvernement (HSGOC) du Nepad, lors de la 37<sup>e</sup> session tenue à Addis-Abeba, en Ethiopie.

« Le président Kagame a toutes les compétences pour continuer à soutenir le Nepad en vue de la transformation de l'Afrique », a déclaré Macky Sall, président sortant. De son côté, Paul Kagame s'est engagé à répondre aux attentes requises en tant que président et a remercié son homologue sénégalais pour sa contribution exceptionnelle durant son mandat de président du HSGOC.

Le HSGOC assure le leadership du Nepad, définit les politiques,

les priorités et ses programmes d'action. « La transformation de l'Agence de planification et de coordination du Nepad en Auda-Nepad est l'affirmation que le Nepad est le bon véhicule pour conduire la transformation sur le continent », a déclaré le président Kagame.

« Je compte sur le soutien du président Macky Sall et du Dr Mayaki et je continuerai à solliciter leurs conseils au-delà de leurs mandats », a-t-il ajou-

té, annonçant que l'Auda-Nepad et la Commission de l'Union africaine seront beaucoup plus fortes dans leur unité.

Notons que l'Auda-Nepad est l'agence de développement de l'Union africaine. Elle coordonne et exécute des projets de développement à l'échelle régional et continental afin de promouvoir l'intégration régionale en vue de la réalisation accélérée de l'Agenda 2063 - la vision et le plan d'action de l'Afrique. Il a pour mandat de renforcer les capacités des États membres et des organismes régionaux.

Josiane Mambou Loukoula

## CORNE DE L'AFRIQUE

## La région connaît la pire invasion de criquets pèlerins

La FAO et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) ont lancé, le 10 février, à New York un appel pour un soutien urgent de 76 millions de dollars à la région.

L'Éthiopie, le Kenya et la Somalie sont jusqu'à présent les pays les plus touchés par cette invasion de criquets pèlerins et des dizaines de milliers d'hectares de terres cultivées et de pâturages ont déjà été endommagés. Djibouti et l'Érythrée sont également infestés. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévient que la situation risque de se détériorer avec l'apparition d'une nouvelle génération de criquets d'ici au mois de juin. Le Soudan du Sud et l'Ouganda sont menacés et de nouveaux essaims en Arabie saoudite, au Soudan et au Yémen sont préoccupants. Le potentiel de destruction est énorme. Un essaim de criquets pèlerins couvrant un kilomètre carré peut manger la même quantité de nourriture en une journée qu'environ trente-cinq mille personnes.

Un essaim de la taille de la ville de New York peut consommer en une journée la même quantité de nourriture que toute la population du New Jersey, de la Pennsylvanie et de l'État de New York. « Si des pluies supérieures à la moyenne se poursuivent et que les opérations de lutte ne sont pas suffisantes, un fléau de criquets pèlerins pourrait se développer en Afrique de l'Est avant la fin de l'année. Cela aurait de graves conséquences sur la production agricole et les pâturages dans toute la région, ce qui compromettrait davantage la sécurité alimentaire dans un contexte où des millions de personnes sont déjà en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère », prévient l'organisation.

Avec le soutien d'Ocha, la FAO travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les partenaires nationaux et locaux, en soutenant les opérations de surveillance et de contrôle et en lançant des efforts pour sauvegarder les moyens de subsistance et aider au rétablissement à long terme des personnes touchées.

J.M.L.

## CENTRAFRIQUE

## Une commission vérité et justice réclamée à cor et à cri

À l'instar de ce qui s'était passé en Afrique du Sud, au Rwanda, en Côte d'Ivoire ou encore au Mali, les Centrafricains qui s'impatientent du retour de la paix dans leur pays veulent que le projet de loi relatif à la commission vérité et justice soit approuvé dans les meilleurs délais par le Parlement pour hâter la réconciliation entre bourreaux et victimes après une guerre civile, suivie de violences intercommunautaires et d'affrontements entre groupes armés rivaux.

Prenant son mal en patience du fait du cycle de violences qui se poursuit, le peuple souhaite que le processus de mise en place de la commission vérité, justice, réparation et réconciliation prenne une vitesse de croisière après que le projet de loi portant organisation et fonctionnement de celle-ci a été déposé sur la table du chef de l'exécutif. D'après son contenu, loin de juger les crimes, cette commission a un objectif précis : permettre aux Centrafricains d'enterrer définitivement la hache de guerre et assurer le pardon entre fils et filles du pays.

### S'y ajoute le fait qu'elle sera chargée du dédommagement des victimes.

Si cette commission est créée, ce sera une grande première dans ce pays où de nombreuses violations des droits de l'Homme ont été commises. Elle sera donc chargée de recueillir la demande de pardon des anciens combattants même si après son inauguration en 2018, ses résultats se font toujours attendre. La commission s'ajoutera donc à la Cour pénale spéciale (CPS) chargée de juger les auteurs des violations graves des droits humains commises depuis 2003. Pour Mathias Barthélémy Mourouba, vice-coordonnateur d'un réseau d'ONG des droits de l'homme, la CPS « permettra la réconciliation entre les victimes et les bourreaux après les crimes de masse qu'a connus la Centrafrique ». Evoquant les missions dévolues à la CPS et à la commission dont son réseau a participé aux travaux préparatoires, le défenseur des droits de l'homme a

déclaré : « Pour que cette commission soit acceptée, il faudrait que les soldats recrutés dans le passé viennent dire qu'ils ont commis telle ou telle exaction. Cela permettrait qu'ils reçoivent le pardon des victimes et qu'il y ait réconciliation ».

De son côté, Thierry Georges Vackat, président de la commission défense et sécurité au parlement pense que le travail de la commission « n'empiète pas sur les compétences de la Cour pénale spéciale ». Ce député de l'opposition espère que cette commission va effectivement apporter la paix et la réconciliation dans le pays avant la prochaine élection présidentielle.

### La volonté de créer la commission date de 2015

L'idée de créer la commission vérité, justice, réparation et réconciliation ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte à 2015, lors du Forum national de Bangui, mais plus rien n'avait été fait pour la matérialiser. Il a fallu attendre quelques années plus tard, soit au cours de la signature, le 6 février 2019, de l'Accord de Khartoum entre le gouvernement et les groupes armés, pour que l'accélération des travaux de cette commission soit vivement souhaitée. Alors qu'il recevait le 22 janvier le projet de loi sur la commission vérité et justice, après avoir échangé quelques jours auparavant avec les anciens présidents François Bozizé et Michel Djotodia, le chef de l'Etat centrafricain, Faustin Archange Touadera, avait dit espérer un retour de « la paix et de la réconciliation véritable et durable ». Un souhait qui vient à point nommé au moment où les violences se poursuivent en Centrafrique. Des voix s'élèvent chaque jour appelant à mettre sur pied, sans plus tarder, la commission qui doit consacrer la réconciliation des Centrafricains. Elles semblent avoir choisi le bon moment puisque que cela coïncide avec l'arrivée de ces deux anciens chefs d'Etat. Répondant aux préoccupations du peuple, Michel Djotodia dont la présence suscite de nombreuses interrogations a déjà assuré qu'il est rentré au bercail en « ambassadeur de la paix ». « La République centrafricaine est en train de sombrer. Lorsque mes homologues m'avaient posé la question : entre le peuple et le pouvoir, qu'est-ce que vous préférez ? Le peuple, évidemment. Je suis maintenant l'homme de paix, j'ai été décoré. Je suis l'ambassadeur pour la paix. Voilà les motifs qui m'ont poussé à revenir », déclarait-il dès son arrivée au pays après six ans d'exil au Bénin. « Comment pourrais-je revenir encore avec les armes ? Ce serait contraire à mes nouvelles opinions. Je suis venu pour aider le peuple centrafricain. Il faut que ce peuple vive enfin en paix. Et nous ne permettrons plus à personne de reprendre les armes pour faire courir les mamans, les enfants et les vieux comme des fous à travers la République centrafricaine. C'en est trop ! », soulignait cet ancien chef de file de la Séléka, la coalition qui avait renversé François Bozizé en 2013.

Même son de cloche du côté de François Bozizé qui est de retour à Bangui depuis la mi-décembre grâce, selon lui, à « un esprit d'apaisement ». L'ex-chef de l'Etat a aussi entamé des démarches de réconciliation en demandant « solennellement pardon » pour « toutes les erreurs commises de sa part et tous les torts commis aux uns et aux autres et qui auraient pu résulter de son action à la tête du pays ».

Même son de cloche du côté de François Bozizé qui est de retour à Bangui depuis la mi-décembre grâce, selon lui, à « un esprit d'apaisement ». L'ex-chef de l'Etat a aussi entamé des démarches de réconciliation en demandant « solennellement pardon » pour « toutes les erreurs commises de sa part et tous les torts commis aux uns et aux autres et qui auraient pu résulter de son action à la tête du pays ».

### Les Centrafricains attendent des chefs rebelles le rétablissement de la paix

Convaincu d'être écouté et compris, François Bozizé a dit que rien ne l'interdisait à brigrer la magistrature suprême. « Rien ne m'empêche d'être candidat (...) Rien ne m'empêche selon les textes officiels. Cela dépend de mon parti. C'est le congrès qui désigne les candidats », faisait-il valoir, sans donner plus de détails sur ses intentions politiques à moins d'un an de la présidentielle prévue pour décembre. C'était lors de sa première rencontre avec la presse depuis son retour dans la capitale centrafricaine. Sachant qu'il est toujours sanctionné par l'ONU pour son rôle dans la crise centrafricaine de 2013, marquée par de violents affrontements communautaires entre populations chrétiennes et musulmanes, au cours de laquelle il est accusé d'avoir soutenu des milices antibalaka, François Bozizé a dit s'attendre à ce qu'on passe l'éponge sur toutes ses fautes. « Les événements concernant les antibalaka se sont déroulés en mon absence et tout le monde

le sait », se défendait-il, précisant qu'il allait prochainement demander aux Nations unies d'étudier sérieusement son cas pour mettre fin aux sanctions prises contre lui. « Aujourd'hui, la situation a considérablement évolué et il ne me paraît absolument pas juste que je sois contraint de subir ces sanctions à perpétuité », insistait-il.

Malgré la volonté affichée par François Bozizé et Michel Djotodia, voire par certains anciens seigneurs de guerre, les Centrafricains attendent avant tout d'eux qu'ils contribuent au rétablissement de la paix dans le pays. « Que la volonté politique qui se cache derrière ces retours n'occulte pas la question de justice et de vérité », a dit une habitante de Bangui. « Les Centrafricains veulent savoir pourquoi ses hommes continuent de tuer jusqu'aujourd'hui dans certaines parties du pays ? », s'est interrogé un autre habitant.

Le 14 janvier, François Bozizé avait été reçu par le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, probable candidat à sa réélection. Un tête-à-tête qui, selon des analystes, n'a pas complètement dissipé les tensions entre la convergence nationale Kwa na Kwa, le parti de l'ancien président, et la majorité présidentielle. Quant à Michel Djotodia, rentré d'exil le 10 janvier, il avait été reçu dès sa descente de l'avion par le président. Faut-il y voir des signes avant-coureurs de la réconciliation nationale revendiquée sans cesse par le peuple centrafricain ? Seul l'avenir nous le dira.

Nestor N'Gampoula

## MALI

## Ibrahim Boubacar Keïta annonce l'ouverture d'un dialogue avec les chefs djihadistes

Le chef de l'Etat malien s'exprimait, le 10 février, dans une interview, en marge du sommet de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le président Ibrahim Boubacar Keïta a confirmé notamment des échanges avec les chefs jihadistes Iyad Ag-Ghaly et Amadou Koufa afin de tenter de mettre fin au terrorisme.

« Parler avec les djihadistes et lutter contre le terrorisme ne sont pas antinomiques. J'ai le devoir et la mission aujourd'hui de créer tous les espaces possibles et de tout faire pour que, par un biais ou un autre, on puisse parvenir à quelque apaisement possible. Il est temps que certaines voies soient explorées », a-t-il affirmé. Le président malien ne se dit

toutefois « pas naïf » quant aux intentions de ses interlocuteurs. « Nous ne sommes pas des grands candidats, mais nous ne sommes pas des gens obtus non plus », a-t-il expliqué.

Il a, en outre, fait savoir que l'armée malienne devrait arriver le 13 février à Kidal. Une ville du nord du pays qui échappe à son contrôle depuis 2014.

Selon la mission de l'ONU dans le pays (Minusma), le retour de l'armée malienne dans la ville symbole de Kidal, contrôlée par d'anciens rebelles séparatistes touaregs, constituerait une « étape déterminante dans

la mise en œuvre » de l'accord de paix d'Alger de 2015.

L'application de cet accord est considérée comme un facteur primordial d'une sortie de crise au Mali, confronté depuis 2012 aux insurrections indépendantistes, salafistes et jihadistes et aux violences intercommunautaires qui ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.

### « Sans Serval, que serions-nous aujourd'hui ? »

Le chef de l'Etat malien a qualifié la situation actuelle au Sahel de « très préoccupante » et dénoncé l'arrivée « d'éléments »

venus de Syrie et d'Irak, via la Libye. Il a affirmé, à ce titre, que la réunion du G5 Sahel organisée le 13 janvier 2020 à Pau en France autour d'Emmanuel Macron a été « utile ».

Le président Ibrahim Boubacar Keïta a nié par ailleurs toute « duplicité » vis-à-vis de la France, et condamné ceux qui manifestent contre la présence française, indiquant qu'ils sont « anti-Maliens ». « Sans Serval, que serions-nous aujourd'hui ? », s'est-il interrogé.

Il s'est dit optimiste quant au maintien d'une présence militaire américaine dans la région malgré les indications de retrait

de Washington, soulignant que cette présence était plus nécessaire face à des groupes de plus en plus aguerris et meurtriers. Dans la capitale éthiopienne, il a pris part aux côtés de ses pairs africains au 33e sommet de l'Union africaine (UA) dont les assises se sont tenues du 9 au 10 février, avec au menu des sujets comme la crise libyenne, la crise au Sahel et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale (Zlec). « Faire taire les armes crée des conditions propices au développement de l'Afrique », c'est le thème de ce sommet.

Yvette Reine Nzaba

## SANTÉ

## Mabingue Ngom : « Le Congo a réduit de plus de 45% la mortalité maternelle »

En séjour de travail en terre congolaise, le directeur régional (Afrique du Centre et de l'Ouest) de l'Organisation des Nations unies pour la population (Fnuap), Mabingue Ngom, a apprécié les efforts fait par le pays dans la lutte contre la mortalité maternelle.

« En une décennie, le Congo a réalisé un taux de réduction de la mortalité maternelle supérieur à celui réalisé au niveau global. Nous félicitons le pays pour cet effort salutaire qui vise à faire qu'une femme ne meurt pas en donnant la vie », a fait savoir le directeur régional du Fnuap au sortir de l'audience avec le Premier ministre, Clément Mouamba, le 11 février à Brazzaville. Le diplomate onusien a, par ailleurs, salué les innovations fiscales du Congo en matière de santé malgré les tensions budgétaires en souhaitant que le pays fasse un effort additionnel dans le décaissement pour le bien-être de la population. Le prochain recensement de la population et de l'habitation a également été au menu de l'entrevue.

Après la Primature, Mabingue Ngom a eu une séance de travail avec la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia



Réception du directeur régional du Fnuap par le Premier ministre

Mikolo. Ils ont fait le point du programme pays entre l'agence onusienne et le Congo sur les

secteurs sous tutelle du ministère. Les deux parties ont, par ailleurs, fait un état des lieux

du projet qui lie le pays avec la société «Philips medical system» qui vise à implémenter

au Congo un système de santé concernant la mère et l'enfant dans les milieux ruraux.

Le programme de travail du directeur régional du Fnuap prévoit une rencontre avec le président de la République, le 12 février. Il présentera à Denis Sassou N'Gusso les différents projets financés par l'agence onusienne dans le pays. Mabingue Ngom est aussi attendu à la Fondation Congo-Assistance en dehors de la rencontre qu'il aura avec les ministres des Affaires sociales, celle du Plan, de la statistique et de l'Intégration régionale avant d'échanger avec les associations de jeunesse. « Le séjour de travail du directeur régional nous permet de passer en revue les projets d'intérêt commun visant, entre autres, à améliorer la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile », a expliqué la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Rominique Makaya

## CENTRALE ÉLECTRIQUE DE DJENO

## Les ex-agents sollicitent l'implication des autorités pour son fonctionnement

À la suite de l'arrêt inopiné de la Centrale électrique de Djeno décidé de façon unilatérale par Enama Mengong, directeur général de Power Kouilou, gestionnaire de ladite centrale depuis 2018, les ex-travailleurs de cette structure demandent aux autorités compétentes de sauver la centrale qui risque selon eux de tomber dans les oubliettes.

En juillet 2013, le gouvernement de la République avait décidé en conseil des ministres la dissolution de la Société congolaise de production de l'électricité, gestionnaire naguère de la Centrale électrique de Djeno (CED), et de son rattachement à la Centrale électrique du Congo (CEC). Cette décision a abouti à la signature, le 6 novembre 2015, du contrat de délégation de gestion des équipements de la CED à la CEC. Puis, en août 2018 a été signé le contrat de délégation des équipements de la CED à Kouilou Power SA. Par décret n° 2018-308 du 9 août 2018, la gestion déléguée de la CED a été confiée à la société Kouilou Power SA avec pour mission de maintenir en fonctionnement tous les équipements et les installations.

Seulement, Enama Mekong, directeur général de Kouilou Power SA, a foulé aux pieds cette recommandation en traitant avec mépris AEE Power, l'actionnaire majoritaire, les travailleurs et surtout en brillant par une négligence notoire qui a eu des incidences sur les équipements non entretenus qui se désaffectent progressivement.

Ainsi, contre toute attente, le directeur général de Kouilou Power SA décide de façon inopinée l'arrêt de toute activité à la CED malgré la mise en garde des travailleurs sur les conséquences incalculables qui en découleraient. Les travailleurs, depuis l'arrêt des turbines en décembre 2013, ont maintenu sous tension les équipements auxiliaires. Ce qui a permis leur transfert en état normal d'exploitation à Kouilou Power en août 2018 en attendant la réhabilitation des turbines conformément aux recommandations des fabricants.

Aussi, pour éviter la détérioration des équipements par l'humidité, de nombreux autres équipements ont-ils été toujours alimentés de façon permanente jusqu'au 12 août 2018. C'est le cas de deux transformateurs de 220 KV, des cinq transformateurs moyenne tension, sectionneurs et disjoncteurs MT et THT, des jeux de barre, des armoires électriques, des pompes d'huile de lubrification, des turbines, des moteurs électriques, des armoires électriques des UPS (plus de six cents batteries) des génératrices des deux turbines, des résistances de chauffage des cartes électroniques, etc.

Signalons que l'arrêt brutale de l'alimentation électrique de la CED a entraîné l'arrêt du forage d'eau, l'indisponibilité du système de sécurité anti-incendie du site, le risque d'incendie et d'explosion dû à l'absence d'eau au niveau de la torchère du gaz, le non-fonctionnement des détecteurs de gaz et de feu au niveau de la station de réception du gaz, la corrosion des équipements due à l'humidité. Les ex-travailleurs de la CED ne comprennent pas le mutisme du gouvernement face à cette situation qui risque d'occasionner d'énormes dépenses pour la remettre en l'état. C'est ainsi qu'ils appellent les autorités locales à s'occuper de cette situation en demandant à Kouilou Power de faire redémarrer cette Centrale.

Hervé Brice Mampouya

## CONSOMMATION

## Promouvoir la pêche artisanale pour accroître la production

Les activités de la pêche continentale fournissent plus de 80% de produits d'eau douce et de mer consommés au niveau local. Ces derniers mois, les pouvoirs publics ont multiplié des initiatives pour tenter de booster le secteur, à travers l'encadrement des pêcheurs, la construction, le désherbage des sites et la réglementation des activités.

Deux projets importants sont en cours de mise en œuvre, à savoir la construction au bord de la mer, à Pointe-Noire, d'un centre de pêche artisanale destiné à faciliter le conditionnement des produits débarqués et d'un point de débarquement aménagé des pêcheurs, au port Yoro, à Brazzaville.

D'après Pierre Mpandou, le directeur des études et de la planification au ministère de tutelle, le premier projet est déjà entré dans sa phase de réalisation, grâce à un financement de l'Agence japonaise de coopération internationale. Ce centre, qui accueille actuellement des pêcheurs artisanaux de la localité, devrait à l'avenir améliorer la chaîne de valeur.

C'est aussi le cas du futur chantier d'élargissement du débarcadère du port secondaire de Brazzaville. Financés entièrement par le Royaume du Maroc à hauteur de trente millions de dirhams, soit environ deux milliards francs CFA, les travaux de ce site devraient bientôt débiter. À en croire Pierre Mpandou, un opérateur a été sélectionné pour des études de faisabilité et des moyens financiers ont déjà été mobilisés en vue de l'indemnisation des occupants. D'autres initiatives devront s'accélérer prochainement avec l'appui technique et financier des partenaires au développement, comme la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole,

l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les autorités espèrent ainsi valoriser le potentiel halieutique national (le réseau hydrographique et ses nombreuses ressources), qui représente une production annuelle de cent mille tonnes de poissons.

A travers ces actions, l'État veut assurer la couverture des besoins alimentaires de la population, en lien avec le Plan national de développement agricole (PND 2018-2022). « La consommation de poisson par habitant et par an est estimée à 25kg(...) C'est pour dire que la pêche devrait occuper une place importante dans l'économie nationale, la sécurité alimentaire et nutritionnelle. À cet effet, l'objectif est de gérer rationnellement les ressources en eau. Nous avons également l'ambition dans le PDN de réaliser l'aquaculture maritime », a indiqué Pierre Mpandou.

## Mieux surveiller la pêche maritime industrielle

Au Congo, la pêche industrielle est divisée en plusieurs sous-secteurs : la pêche industrielle, la pêche maritime artisanale, ainsi que l'aquaculture marine encore moins valorisée dans le pays. La surpêche et le recours à des matériels non conventionnels sont pointés du doigt par les défenseurs de l'environnement. Pour essayer de lutter contre ce phénomène, le gouvernement a dé-



Le DEP Pierre Mpandou

Adiac ployé des équipes de contrôle appuyées par une surveillance satellitaire et installé des balises dans les embarcations des pêcheurs.

Les autorités assurent également la protection de la zone économique exclusive, qui représente près de deux cents mille marins. « Il y a donc au niveau de cette zone, une partie réservée à la pêche artisanale. Tous les navires qui pratiquent la pêche maritime industrielle n'ont pas le droit d'opérer dans la zone de pêche maritime artisanale », a fait savoir Pierre Mpandou, ajoutant que cette mesure permet d'éviter des conflits.

À noter que la filière de la pêche fait partie des secteurs à fort potentiel économique inscrits dans le PND agricole. Elle est considérée au Congo comme le principal pilier de la croissance et de la diversification de l'économie.

Fiacre Kombo

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL  
POUR LE POLE D'ACTIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST  
(POINTE- NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUMOU) DE ECOBANK CONGO SA**

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV-07-B-559, a prévu au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lekoumou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes :

- Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales ;
- Assister la banque dans les procédures de transaction ;
- Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
- Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager ;
- Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures ;
- Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux ;
- Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque ;
- Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
- Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué

des pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
- Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille) ;
- La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
- Une offre financière complète ;
- Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations ;
- Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant ;
- La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Une description des délais d'intervention sur les dossiers ;
- Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après :

- Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
- Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire ;
- Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire ;
- Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel ;
- Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous :

Pointe-Noire: S/C  
ECOBANK-CONGO  
Secrétariat de l'Agence Atlantic  
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020 à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à [pndzanga@ecobank.com](mailto:pndzanga@ecobank.com) ou [hmayoulou@ecobank.com](mailto:hmayoulou@ecobank.com) (Tél : 06 839 98 90).

**La Direction Générale**

FONDS JEUNE CRÉATION FRANCOPHONE

# Date limite de candidatures le 27 mars

Lancé depuis le 27 janvier, le Fonds jeune création francophone est destiné aux auteurs/réalisateurs de plus d'une dizaine de pays africains et, d'ailleurs, pouvant justifier d'au moins un court-métrage et au maximum un long-métrage de plus de soixante minutes, déjà diffusé en salles ou lors d'un festival international.

Pour la troisième année successive, les partenaires du Fonds jeune création francophone réitérent leur collaboration destinée à encourager la création audiovisuelle, les auteurs émergents et producteurs d'Afrique Francophone subsaharienne, de l'Océan Indien et d'Haïti. Selon eux, la poursuite de cette aventure s'explique par le désir de soutenir et d'encourager la structuration d'un écosystème audiovisuel local et le développement de projets qui pourront rencontrer leur public aussi bien localement qu'à l'international. Le Fonds jeune création francophone soutient les projets de différents formats : cinéma, court- et long-métrages, séries audiovisuelles et contenus web. Ceci, à travers l'attribution d'aides sélectives pouvant intervenir au stade du développement, de la production et/ou de la post-production.

Cette opportunité est ouverte aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de plusieurs pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, îles Comores et Ile Maurice, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Les Seychelles,



Tchad, Togo et Haïti. Ce fonds, soulignent les organisateurs, va promouvoir le développement de stratégies innovantes et de nouveaux mécanismes dans les pays concernés à travers l'organisation d'événements en renforcement des capacités ou de rencontres au sein de festivals. En effet, le Fonds pour la Jeune création francophone a également vocation à promouvoir le développement d'un réseau international de jeunes cinéastes.

Les projets lauréats, sélectionnés par une commission indépendante de professionnels, pourront bénéficier d'accueil en résidence d'écriture pour leur développement ou d'apport numéraire pour leur production. Les projets en production et post-production pourront également bénéficier de prestations et d'accompagnements.

Notons que le Fonds jeune création francophone est le fruit d'une collaboration entre le Centre national du cinéma et de l'image animée de France, la Fédération Wallonie-Bruxelles et Wallonie Bruxelles International en Belgique, le Film Fund Luxembourg, la Société de développement des entreprises culturelles et le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec, Téléfilm Canada, TV5MONDE, Orange Studio, France Télévisions, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), la SACD Belgique et la SACD Canada. Sa gestion opérationnelle, administrative et financière est assurée par le Collectif génération films.

Visitez la page, [www.jeunecreationfrancophone.org](http://www.jeunecreationfrancophone.org), pour plus de détails.

Merveille Atipo

JOURNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES MATERNELLES

# La sauvegarde du patrimoine culturel indispensable

La plupart des langues maternelles sont menacées de disparition, laissant la place aux secondes langues qui ne sont que des langues d'emprunt. Pour les préserver, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a décrété, il y a de cela vingt ans, le 21 février de chaque année comme Journée internationale des langues maternelles.

La Journée internationale des langues maternelles sera célébrée cette année sur le thème « Sauvons la diversité culturelle et linguistique à l'échelle nationale et mondiale ». Les langues maternelles sont des instruments puissants pour préserver et développer notre patrimoine culturel. Malheureusement, celles-ci sont moins parlées dans nos familles.

Au Congo par exemple, les parents obligent leurs enfants à ne parler que le français, ils oublient que les langues maternelles sont les premières langues qu'un enfant doit apprendre et parler avant toute chose. Or, lorsque ces langues s'éteignent, la diversité culturelle qui fait la richesse de l'humanité disparaît aussi.

A cette occasion, les associations qui œuvrent pour la sauvegarde et le développement de langues maternelles en République du Congo organisent ce vendredi, à l'Institut français du Congo, une conférence débat autour des questions : Votre langue maternelle, celle de vos parents est-elle encore en bonne santé ? Est-elle moribonde ou déjà dans le coma ? Avez-vous transmis votre langue maternelle à votre enfant ou lui avez-vous donné une langue d'emprunt qui fait de lui un déraciné ? Ainsi, des animations, chants, poèmes et expositions d'ouvrages en langues congolaises sont au programme. Toutes les initiatives visant à promouvoir la diffusion des langues maternelles servent donc non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue, mais aussi à développer une plus grande sensibilisation aux traditions linguistiques et culturelles à travers le monde.

Rappelons que la Journée internationale des langues maternelles a été proclamée par la conférence générale de l'Unesco en novembre 1999. Elle est célébrée chaque année dans le monde entier depuis février 2000.

Rosalie Bindika

4<sup>ème</sup> Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

# CIEHC4

WWW.OILGASCONGO.COM

## 19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTELE BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE  
 POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR  
 PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL

SPONSORS ALAFINE

SPONSORS OIL

SPONSOR ASSIST

SPONSORS

ORGANISÉ PAR

SPONSOR PRINCIPAL

SPONSORS ALAFINE

SPONSORS OIL

SPONSOR ASSIST

SPONSORS

ORGANISÉ PAR

## FILM

# « La miséricorde de la jungle » de Joël Karekezi appréciée par les cinéphiles brazzavillois

Projeté le 6 février à Brazzaville, en présence du réalisateur, dans le cadre de la deuxième édition des Kamba's Awards, le film « La miséricorde de la jungle » est une leçon sur les massacres de guerre et un appel à la réconciliation.

Long-métrage d'environ 1h 30 mn, « La miséricorde de la jungle » est sorti en 2018 et depuis il rencontre un grand succès. L'an dernier, le film a été sacré étalon d'or au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) au Burkina-Faso.

L'histoire du film est un retour en 1998, dans la région du Kivu, à la frontière entre la RDC et le Rwanda. Alors que la seconde guerre du Congo fait rage, deux soldats de l'armée régulière sont séparés de leur bataillon dans les montagnes du Sud-Kivu à la suite d'une offensive. Le sergent Xavier (Marc Zinga), vétéran rwandais et le soldat Faustin (Stéphane

Bak), paysan des hauts-plateaux et orphelin de guerre, se retrouvent alors encerclés par les rebelles qui envahissent le pays en progressant vers l'ouest.

Prisonniers dans la plus grande et hostile jungle du continent, éprou-

vés par la famine et la maladie, ils vont devoir s'aider mutuellement pour rejoindre leurs troupes à travers les montagnes. Ayant réussi à les rejoindre, ils se retrouveront à jamais séparés par la force du destin. « L'histoire est sincère et atta-

chante. Elle invite à une réflexion profonde et éduque sur les leçons que nous avons tirées des guerres dont nous ne souhaiterions plus jamais revivre », a souligné une spectatrice. « La miséricorde de la jungle » pose la question de la possi-

bilité du pardon. Le film s'est inspiré de l'expérience du cousin du réalisateur et son ami, tous deux militaires en guerre, perdus dans la jungle au Congo et avaient réussi à survivre pendant six mois. « Rescapé du génocide rwandais et habité par le devoir de témoigner, je voulais, au travers de ce sujet sensible, raconter non seulement la réalité d'un pays touché par les conflits armés mais surtout exprimer la nécessité de la paix et de l'espoir au sortir d'une guerre cruelle. Et en parallèle, explorer la psychologie des soldats en situation de survie au milieu d'un environnement aussi splendide que stupéfiant », a déclaré le réalisateur.

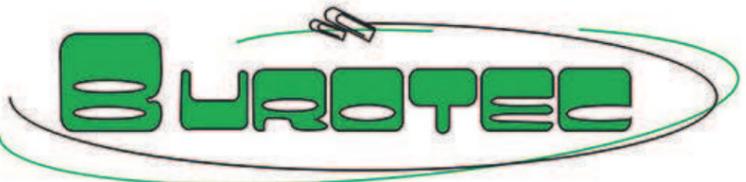
Ancré dans un contexte spécifique, le film aborde un propos universel : l'antimilitarisme. S'ouvrant au monde, il invite à réfléchir sur le cycle de la violence et ses conséquences, bien au-delà des clivages. « Au fond de moi, je ressentais une colère immense mais, très vite, j'ai réalisé que la logique infernale de la vengeance n'a aucune issue. Si l'on sombre dedans, c'est tout un pays qui est capable d'être anéanti », estime Joël Karekezi.



Un cliché du film DR

Merveille Atipo

« Au fond de moi, je ressentais une colère immense mais, très vite, j'ai réalisé que la logique infernale de la vengeance n'a aucune issue. Si l'on sombre dedans, c'est tout un pays qui est capable d'être anéanti »,



**Un fournisseur unique pour votre bureau**












**Agence Pointe-Noire**  
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828  
Pointe-Noire - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04  
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

**Agence Brazzaville**  
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75  
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz



[www.burotec.biz](http://www.burotec.biz)



Agence de Voyage & Tourisme

**Visitez**  
les pays de vos Rêves avec nous



**Billet + Hôtel + Loisirs**  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net

Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net

[www.hariomtravels.net](http://www.hariomtravels.net)

## MUSIQUE

## Djason Philosophe en spectacle le 14 février à Brazzaville

Spectacle dédié à la journée de « Saint-Valentin », le 14 février, l'événement lancera également la tournée des spectacles de proximité de l'artiste Djason Philosophe et son groupe super Nkolo mboka.

C'est un spectacle haut en couleur, au rythme de la rumba, salsa et samba, que réservent l'artiste et tout son groupe musical, super Nkolo mboka. « La journée du 14 février est prise en considération à Brazzaville et, de ce fait, nous souhaitons faire partager

**« La musique n'a pas de langage, pas de couleurs et pas de races. A cet effet, je propose des chants en lingala, français, portugais et brésilien »**

aux couples un savoureux moment romantique en musique. L'entrée pour deux est à 5 000 FCFA et le spectacle se tiendra à l'espace Two, à proximité du Cercle cultu-

rel Sony-Labou-Tansi, à Bangongo, dans le deuxième arrondissement de la capitale », a indiqué l'artiste. D'après lui, ce spectacle live débutera par des titres cultes qui inviteront le public à danser en couple. Par la suite s'en suivra le show d'ambiance qui fera bouger librement tout le monde.

Aussi appelé El Caliente, Djason Philosophe et son groupe Super Nkolo Mboka évoluent depuis quelques années dans un style résolument polychrome. C'est pour se détourner de la monotonie qui est en train d'asphyxier l'art et dans le but de rendre la musique congolaise visible de partout dans le monde que Djason Philosophe et son orchestre ont décidé d'innover. C'est pour un style multicolore qu'ils ont opté, une sorte de mélange de la rumba congolaise à la samba brésilienne et la salsa cubaine à travers plusieurs genres et sonorités. Ce choix diversifié est le fruit de ses expériences dans les pays d'Afrique de l'Ouest et hispaniques.



A ce propos, l'artiste a intitulé son tout dernier album « Multicolor ». Celui-ci sera entièrement disponible en ligne et en version physique dans quelques semaines. Parmi les titres qui le composent, on compte : Hola hola, To bina, envoûtement, Rumba na piste, Efandza nteke, salsa del Congo, pêcheur mundele ... « Les titres sont en ligne depuis l'an dernier. Mais, faute d'engouement du public brazzavillois pour l'achat de la musique en ver-

sion web, mon équipe et moi avons décidé de rendre disponible la version physique de l'album, uniquement en audio. Que le public soit patient pour certaines vidéos qui restent à réaliser », a souligné l'artiste.

Notons que Djason Philosophe « the winner, o vencedor, el caliente » est un artiste musicien congolais, chanteur, auteur compositeur et chorégraphe. Il a débuté sa carrière dans un style folk moderne dénommé

Djason Philosophe et son groupe sur scène DR

Swèdè Ibodo, avant de poursuivre par la rumba moderne. Adeptes du métissage musical afro-américain et afro-européen, l'artiste a déjà participé à de nombreuses rencontres culturelles aussi bien au Congo qu'ailleurs et reçu plusieurs distinctions. « La musique n'a pas de langage, pas de couleurs et pas de races. A cet effet, je propose des chants en lingala, français, portugais et brésilien », a déclaré l'artiste congolais.

Merveille Atipo

**INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO**

**PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER**

**MARDI 11 FEVRIER**  
**18H30** CINE-CLUB : MAIS VOUS ETES FOUS  
**19H00** FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC PRISCA OUYA ET MARIUSCA MOUKENGUÉ

**MERCREDI 12 FEVRIER**  
**15H00** DEBAT D'IDEES : ETAT DE PLANIFICATION URBAINE AU Congo  
**17H00** CONFÉRENCE : L'ACCORD DE PARIS, SES OBJECTIFS, SES OUTILS DE MISE EN OEUVRE ET LES ENJEUX POUR LE CONGO.  
**19H00** MERCREDI A LA CAFET' : CHIKADORA

**JEUDI 13 FEVRIER**  
**15H00** CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "BONJOUR TRISTESSE" DE FRANCOISE SAGAN  
**18H00** VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : VISAGES ET ARTS DU PAYS ALIMA-NKENI DE DANIEL ISAAC ITOUA ET GRAND-MAÎTRE KEM-BOURA

**19H00** FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC JULLES FERRY MOUSSOKI ET JUSTE PARFAIT

**SAMEDI 15 FEVRIER**  
**10H00** ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DE SCRABBLE)  
**18H00** DANSE : 2<sup>EME</sup> ÉDITION DE NSAKA DANCE

**MASA** **EN AVANT POUR LE MASA !**

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

galerie CONGO

**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**

de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

## CENTRALE ÉLECTRIQUE DE DJENO

# Les ex-travailleurs sollicitent l'implication des autorités pour son fonctionnement

**A la suite de l'arrêt inopiné de la Centrale électrique de Djeno décidé de façon unilatérale par Enama Mengong, directeur général de Power Kouilou, gestionnaire de ladite centrale depuis 2018, les ex-travailleurs de cette structure demandent aux autorités compétentes de sauver la Centrale qui risque de tomber dans les oubliettes.**

En juillet 2013, le gouvernement de la République avait décidé en conseil des ministres la dissolution de la Société congolaise de production de l'électricité, gestionnaire nationale de la Centrale électrique de Djeno (CED), et de son rattachement à la Centrale électrique du Congo (CEC). Cette décision a abouti à la signature, le 6 novembre 2015, du contrat de délégation de gestion des équipements de la CED à la CEC. Puis, en août 2018 a été signé le contrat de délégation des équipements de la CED à Kouilou Power SA. Par décret n° 2018-308 du 9 août 2018, la gestion déléguée de la CED a été confiée à la société Kouilou Power SA avec pour mission de maintenir en fonctionnement tous les équipements et les installations.

Seulement, Enama Mekong, directeur général de Kouilou Power SA, a foulé au pied cette recommandation en traitant avec mépris AEE Power, l'actionnaire majoritaire, les travailleurs et surtout en brillant par une négligence notoire qui

a eu des incidences sur les équipements non entretenus qui se désaffectent progressivement. Ainsi, contre toute attente, le directeur général de Kouilou Power SA décide de façon inopinée l'arrêt de toute activité à la CED malgré la mise en garde des travailleurs sur les conséquences incalculables qui en découleraient. Les travailleurs, depuis l'arrêt des turbines en décembre 2013, ont maintenu sous tension les équipements auxiliaires. Ce qui a permis leur transfert en état normal d'exploitation à Kouilou Power en août 2018 en attendant la réhabilitation des turbines conformément aux recommandations des fabricants.

Aussi, pour éviter la détérioration des équipements par l'humidité, de nombreux autres équipements ont-ils été toujours alimentés de façon permanente jusqu'au 12 août 2018. C'est le cas de deux transformateurs de 220 KV, des cinq transformateurs moyenne tension, sectionneurs et disjoncteurs MT et THT, des jeux de barre, des armoires électriques,



Une vue de la Centrale électrique de Djeno crédit photo DR

des pompes d'huile de lubrification, des turbines, des moteurs électriques, des armoires électriques des UPS (plus de six cents batteries) des génératrices des deux turbines, des résistances de chauffage des cartes électroniques, etc. Signalons que l'arrêt brutale de l'alimentation électrique de la CED a entraîné l'arrêt du forage

d'eau, l'indisponibilité du système de sécurité anti-incendie du site, le risque d'incendie et d'explosion dû à l'absence d'eau au niveau de la torchère du gaz, le non-fonctionnement des détecteurs de gaz et de feu au niveau de la station de réception du gaz, la corrosion des équipements due à l'humidité. Les ex-travailleurs de la CED ne

comprennent pas le mutisme du gouvernement face à cette situation qui risque d'occasionner d'énormes dépenses pour la remettre en l'état. C'est ainsi qu'ils appellent les autorités locales à s'occuper de cette situation en demandant à Kouilou Power de faire redémarrer cette Centrale.

**Hervé Brice Mampouya**

## 28E JOURNÉE MONDIALE DES MALADES

## Les femmes sensibilisées à l'hygiène intime

**Une conférence a réuni les femmes, le 8 février, à la paroisse Sainte-Face-de-Jésus, qui en était l'initiatrice, sur les conséquences de certaines pratiques à la mode dont elles font usage pendant leur toilette intime.**

La conférence sur les soins au féminin a permis au Dr Anselme Kapinga d'informer les femmes des produits dangereux qu'elles utilisent pour leur bain intime. Parmi ceux-ci, il y a le jus de citron, le bicarbonate, les produits cosmétiques, le gingembre. Ces pratiques les exposent aux infections nuisibles et aux cancers vaginal et du col de l'utérus. L'usage du savon, de la savonnette, du gant ainsi que l'introduction des doigts dans le sexe ont aussi été déconseillés. « En usant ces pratiques, les femmes pensent qu'elles seront propres mais elles ignorent que cela peut nuire à leur santé. Leur toilette intime doit se faire avec des mains préalablement lavées au savon et de l'eau simple. Le gant est déconseillé du fait qu'il peut



Vue de la salle lors de la conférence sur les soins au féminin/ crédit photo Adiac

contenir des microbes, il peut aussi être un agent agresseur de la vulve qui est très sensible. Les femmes peuvent utiliser certaines solutions pharmaceutiques conseillées par des gynécologues», a-t-il conseillé. Madeleine Tati, une des participantes n'a pas caché son étonnement et sa satisfaction : « Nos mamans nous ont appris à faire notre bain intime. Mais aujourd'hui j'ai appris qu'il faut laver ses parties intimes juste avec ses mains et de l'eau propre ». D'autres activités ont aussi été organisées, en collaboration avec la Caritas

Sainte-Face-de-Jésus et l'appui de la société Imex pharma, en prélude à la célébration de cette journée. Il s'agit de la campagne de dépistage de diabète, d'hypertension artérielle et de paludisme ainsi que le déparasitage systématique des paroissiens et habitants des environs qui ont eu lieu du 8 au 10 février à la paroisse située au quartier Faubourg, arrondissement 5 Mongo mpoukou.

Notons que la journée mondiale des malades est une fête de l'Église catholique instituée le 13 mai 1992 par le pape Jean Paul II.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

## Fleur du ciel conserve son leadership

**Le leader du championnat national Ligue 2 à Pointe-Noire a gardé sa première place à l'issue de la sixième journée grâce au match nul le week-end dernier face à Munisport, zero but partout.**

Le précieux point acquis lors de ce match a permis à Fleur du ciel de résister à la tête du championnat devant FCNathaly's qui s'est contenté aussi d'un match à égalité face à Pèlerin, un but partout. Soulignons que les filets de la sixième journée n'ont bougé que neuf fois sur sept matches joués contre douze buts ins-

journal, Fleur du ciel reste en tête du championnat avec 13 points devant Nathaly's 12 points+6 et Munisport, 12 points+4.

Les résultats de la sixième journée

Sersy-ASK/PNFA : 0-0

La Mancha - Club des jeunes : 1-0

AS Vaudou- Total : 0-2



Extrait du match Munisport-Fleur du ciel/Adiac

crits lors de la cinquième journée. Ces performances devraient interpeller les techniciens sportifs.

A l'issue de cette sixième

Munisport- Fleur du ciel : 0-0  
TP Mokanda- Inter de Pointe-Noire : 1-1

FC Tchimaghi- Beni sport : 1-1  
Nathaly's Pèlerin : 1-1

**Charlem Léa Itoua**

## DROITS HUMAINS

## Vers la création d'un club de journalistes pour la défense des enfants

Le Samu social, organisation non gouvernementale qui œuvre dans la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue à Pointe-Noire, s'est entretenu récemment, en présence du directeur départemental des Droits humains et des Libertés fondamentales de Pointe-Noire, Aubin Dondo-Kendé, avec les médias de la place pour la création d'un réseau des journalistes ambassadeurs des droits de l'enfant.

Dans son souci de vulgariser efficacement les textes sur les droits en vue de leur application effective sur le terrain et de prévenir les conflits familiaux au niveau national en général et à Pointe-Noire en particulier, le Samu social a lancé une série de contacts avec cinq médias de la place afin de créer un club des journalistes ambassadeurs des droits de l'enfant.

L'objectif de la création de ce club a été développé lors de l'entretien avec Régis Samba, chargé de la communication de cette structure, après la présentation du Samu social

par son directeur Raphaël El-lul. «Le club des journalistes, c'est un canal par excellence d'échange entre les professionnels de l'information sur toutes les questions touchant les enfants», a souligné Régis Samba.

Le groupe en projet a entre autres missions de renforcer la synergie entre journalistes en créant des espaces nécessaires de communication à travers leurs médias respectifs pour vulgariser les textes existant sur les droits de l'enfant, notamment la loi n°4/210 portant protection de l'enfant en République du Congo, à travers les



La réunion de concertation entre les journalistes et le Samu/Adiac

émissions radiotélévisées, les reportages, les interviews avec les experts pour son application effective dans tous les niveaux. Notons que l'initiative

prise par le Samu social a été appréciée par les journalistes qui ont d'ailleurs sollicité avant tout leur participation aux maraudes organisées par le Samu

auprès des enfants vivant dans la rue pour mieux cerner la problématique et toucher du doigt leur vécu quotidien.

Charlem Léa Itoua

## NUTRITION

## Les végétaliens exhortent au changement des habitudes alimentaires

Face aux menaces qui pèsent sur le monde exposé aux nombreux dangers liés à la consommation de la viande animale, les végétaliens de Pointe-Noire ont appelé la population au ressaisissement.



Quelques légumes consommés par les végétaliens crédit photo «DR»

L'appel a été lancé au cours d'un point de presse organisé le 7 février. «Il y a urgence à sauver la planète en péril. Nous devons changer nos habitudes alimentaires, surtout celles liées à la consommation de la viande animale qui non seulement cause préjudice au règne animal mais aussi aux consommateurs ignorant des conséquences sur leur santé», a dit Yaya Napo, végétalien. Citant le célèbre artiste Paul McCartney, il a ajouté : « Si les abattoirs avaient des murs de verre, nous ne mangerions plus de viande ». Selon lui, la plupart de nos malheurs viennent de la consommation de la viande animale. Pour sauver la planète en péril, les gens doivent conjuguer des efforts afin

de bannir ces pratiques et ces vieilles habitudes nocives à notre santé, a-t-il poursuivi, avant d'inviter à l'adoption des comportements responsables à l'instar de Ching Hai, maître suprême, humanitaire de renommée mondiale, écologiste dont l'amour et les soins pour l'humanité s'étendent au-delà de toutes les frontières. Cette maîtresse spirituelle est l'une des pionnières écologiques de notre planète, qui promeut la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité, le reboisement, le mode de vie durable et, surtout, l'alimentation végétalienne biologique, le moyen le plus rapide et le plus efficace de résoudre la crise climatique.

Hervé Brice Mampouya

## THÉÂTRE

## «Le sexe de Matonge» sera présenté à l'IFC

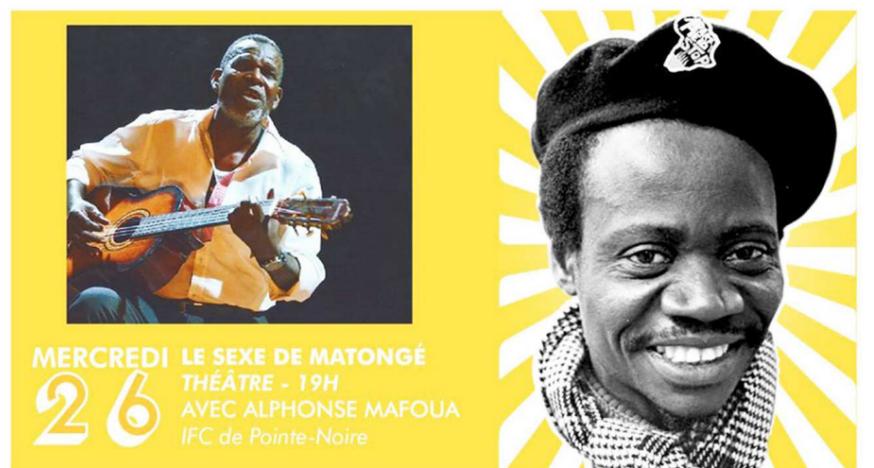
Le groupe NégropoliCongo des 3 Francs que dirige Alphonse Mafoua va présenter «Le sexe de Matonge», le 26 Février, à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

Écrit par Sony Labou Tansi, ce texte, peu connu du grand public, a été publié en 1984 aux éditions Autrement. Il relate le séjour d'un jeune Congolais de Brazzaville à Kinshasa, se faisant accompagner par deux amis kinois et une fille Baluba.

Kishasa, quartier Matonge, où la nuit a d'autres couleurs, la musique populaire y a domicilié son fief. C'est là que la ville respire de toute sa chair, de tout son sang et, surtout, de tout son sexe fait de musique et de rumba, odeurs mêlées aux effluves de la Skol, de la Primus et de la Réglé.

C'est dans ce quartier de Kinshasa que les quatre amis vont passer une nuit très arrosée à la rencontre des

contexte de fête et d'agitations urbaines, dans une atmosphère humide d'une nuit ardente de plaisirs, Sony Labou Tansi interroge l'identité, son appartenance à une communauté, une nation... En quoi la perception des actions d'un individu peut-elle influencer sur la perception d'un groupe ? La généralisation comme prémices à la stigmatisation, au racisme. Dans un climat d'une profonde émotion et d'une grande jouissance, le comédien Alphonse Mafoua transporte le public dans l'univers de ce grand écrivain congolais qui est Sony Labou Tansi, avec des faits de mots-chocs, de mots-plaisirs... Notons qu'Alphonse Mafoua est un comédien, metteur en scène et animateur culturel.



affiche de l'événement crédit photo «IFC»

« bons vivants » à travers les bars et les « Ngandas » de Matonge. Selon l'auteur, ils découvrent avec délectation « le génie d'un peuple qui aboie la grosse misère, un verre de bière à la main »... Dans ce

Il dirige depuis des années la compagnie théâtrale «le Théâtre Négropolitain des 3 Francs» basée à Brazzaville, au Centre de la jeunesse du Djoué.

Hugues Prosper Mabonzo

## TRAITE NÉGRÈRE

## Arsène Francoeur Nganga poursuit ses recherches

Le chercheur congolais Arsène Francoeur Nganga, anthropologue et écrivain, est le premier africain qui bénéficie d'une résidence de recherche d'une année à la John Carter Brown Library qui fait partie de l'université éponyme aux États-Unis d'Amérique.

Membre du laboratoire d'histoire et d'anthropologie de l'Université Marien-Ngouabi et auteur de plusieurs travaux sur la traite négrière, le chercheur congolais Arsène Francoeur Nganga a bénéficié d'une bourse de résidence de recherche sur la traite négrière entre l'Afrique centrale et la Côte atlantique des États-Unis d'Amérique. Le programme de la bourse dénommé « Center for New world comparative studies fellowship » sera effectué à la John Carter Brown Library, une des plus grandes bibliothèques des États-Unis d'Amérique qui fait partie de la Brown university. Elle est l'une des plus anciennes et prestigieuses universités des États-Unis à côté d'Harvard, Yale et quatre autres universités.

Cette université située à Providence,

capitale de l'État du Rhode Island, a possédé le plus de navires négriers britanniques pour la traite négrière transatlantique. Ce sont des milliers de navires négriers qui sont partis de Newport, Bristol et Providence pour la traite des Noirs en Afrique entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les professeurs et les anciens de cette université, il y a huit prix Nobel, dix lauréats de la médaille nationale des sciences des États-Unis d'Amérique. Il y a aussi, huit milliardaires, quatre secrétaires d'État, cinquante-quatre membres du congrès, dix-neuf gagnants du prix Pulitzer, des membres des familles royales, ainsi que des leaders et chefs de grandes entreprises internationales, parmi les anciens étudiants.

John Davison Rockefeller J.R, fils de

Rockefeller, ancien homme le plus riche du monde et John F. Kennedy J.R, fils du président Kennedy, sont parmi les anciens étudiants de La Brown university.

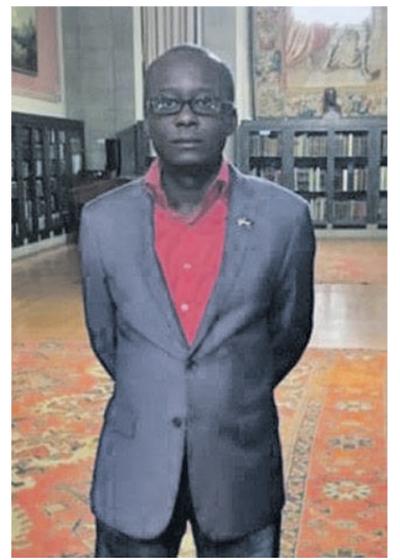
Rappelons que le Congolais Arsène Francoeur Nganga est l'auteur du livre « La traite négrière sur la baie de Loango pour la colonie du Suriname », édité en septembre 2016 par CesbcPresses, Évry, France, dans la collection Monde vivant. Préfacé par le Pr François Lumwamu (ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Congo, décédé le 9 juillet 2019), cet ouvrage retrace la sombre période de la traite négrière. Pour lui, maintenant que l'émergence des États africains représente un enjeu capital, l'enseignement et la recherche, en ré-

seaux concertés avec les afro-descendants des autres continents, sont une voie sûre d'ouverture sur d'autres horizons du développement de l'homme noir.

La Baie de Loango est une partie de la côte atlantique africaine qui va du Cap Lopez au sud du Gabon à l'embouchure du Congo, ancienne façade maritime du Royaume de Loango, elle fut une côte particulière durant la période dite de la « traite négrière transatlantique ».

**Qui est Arsène-Francoeur Nganga ?**

Chercheur en histoire, anthropologie sociale et culturelle et en ethnomusicologie des Noirs des Amériques au Centre d'études stratégiques du bassin du Congo, Arsène-Francoeur Nganga est



membre du Centre international de recherche et éducation sur la civilisation kongo. Il a collaboré au ministère de la Culture et des Arts du Congo Brazzaville à la rédaction de l'argumentaire pour l'inscription du site d'embarquement des esclaves de Loango au patrimoine mondial de l'Unesco. Arsène Francoeur Nganga est auteur de plusieurs articles de presse sur les Bantu dans les Caraïbes et aux Amériques.

Bruno Okokana

## STADE ALPHONSE-MASSAMBA-DÉBAT

## Un réel besoin de moderniser les vestiaires

Le président de la Fédération congolaise de football (Fecofoot), Jean Guy Blaise Mayolas, s'est rendu compte, le 9 février, que les quatre vestiaires du stade mythique de Brazzaville n'offrent plus le meilleur environnement possible pour s'épanouir.



Le président et le premier vice-président de la Fecofoot visitant les vestiaires du stade Alphonse-Massamba-Débat/Adiac

La menace de fermeture brandie par la Confédération africaine de football (CAF) devient de plus en plus grand à telle enseigne que le président de la Fecofoot est allé lui-même toucher du doigt à la réalité des vestiaires. A l'instar des vestiaires des autres stades du monde, ils sont cachés aux supporters mais seuls les joueurs et les entraîneurs qui y fréquentent connaissent les réalités.

« Le stade Alphonse-Massamba-Débat est dans le viseur de la CAF. Ses vestiaires posent problème et on ne peut pas jouer des matches internationaux dans ces conditions », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas, après une visite des lieux. Il faut agir vite dans le but de rendre aux vestiaires du stade Alphonse-Massamba-Débat toute leur élégance, a-t-il soutenu.

Dans les prochains jours, les vestiaires du stade Alphonse-Massamba-Débat devraient être un vaste chantier. En effet, il faut refaire le carrelage et la climatisation, faire des placards en bois dans lesquels sont accrochés les maillots des joueurs, équiper des sièges dignes. Il faut surtout régler le problème des toilettes. A ce jour, les toilettes des vestiaires sont bouchées et les portes qui y mènent sont bloquées à cause des odeurs insupportables.

« Nous sommes en train de vouloir prendre une décision fédérale pour que le stade ne soit pas fermé au mois de mars. Nous allons faire en sorte qu'on mette le nécessaire et au gouvernement de faire le reste comme les placards et autres travaux. Les travaux à réaliser consistent à refaire le carrelage, la climatisation. En plus il n'y a pas

de toilettes... », a déploré Jean Guy Blaise Mayolas.

Si ce chapelet de travaux n'est pas réalisé avant le 26 mars, date à laquelle les Diables rouges recevront eSwatini dans le cadre de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2021, le Congo se verra dans l'obligation de délocaliser ce match. Ce qui est sûr, le gouvernement par le biais du ministre des Sports et de l'éducation physique ne verra pas d'un bon oeil la délocalisation du match. Le 4 février, Hugues Ngouélondélé s'était engagé au cours d'une réunion avec les membres de la Fecofoot à prendre les mesures nécessaires pour que le stade Alphonse-Massamba-Débat puisse répondre aux normes exigées par la CAF. Affaire à suivre.

James Golden Eloué

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ 2020

## Le Congo termine à la sixième place

Les Diables rouges se sont contentés de sept médailles dont deux en argent et cinq en bronze, au terme de la compétition qui s'est déroulée du 7 au 9 février à Tanger, au Maroc.



Quelques Diables rouges de karaté/DR

La délégation congolaise qui était composée des valeurs sûres du Karaté congolais a fait l'essentiel puisqu'elle avait glané lors de la dernière édition de ces championnats à Botswana en 2019 trois médailles (1 d'argent et 2 en bronze).

Selon les sources proches de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), l'équipe était composée de plusieurs athlètes notamment chez les dames avec Diabaté Pembe Fatoumata, Babindamana Bijou Candide, Pacelie Yan Ronson. Chez les hommes, il y avait Kamba David, Alain Agossou, Kamba bonny et Daïvel vary Ndinga.

Plus de quatre cents participants représentant dix-neuf pays africains ont pris part à ces championnats organisés par la Fédération royale marocaine de karaté et disciplines associées (FRMK) en partenariat avec l'Union des fédérations africaines de karaté. L'édition 2020 était la dix-neuvième des seniors, la onzième chez les juniors et la treizième pour les cadets.

Au classement général, le podium a été occupé par le trio du Maghreb, à savoir le Maroc qui s'est adjugé le titre grâce aux 37 médailles décrochées dont 15 en or, 13 en argent et 9 en bronze, devançant ainsi l'Égypte avec 39 médailles (11 en or, 19 en argent et 9 en bronze) et l'Algérie, troisième avec 20 médailles (9 en or, 4 en argent et 7 en bronze). La Tunisie et le Sénégal sont respectivement placés quatrième et cinquième tandis que l'Afrique du Sud arrive en septième position, derrière le Congo.

Outre les compétitions officielles, ce tournoi a servi de cadre de recyclage aux acteurs du karaté africain puisqu'il y a eu des sessions de formation pour les arbitres, l'examen de classification des arbitres et l'accréditation des entraîneurs africains dans les disciplines de kata et de kumité.

Ces championnats ont également permis aux différents pays de glaner des points susceptibles de les qualifier pour les Jeux olympiques de Tokyo 2020.

Rude Ngoma